

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT DE
NARBONNE

DOMAINE : Domaine de
compétence par thème

SOUS-DOMAINE :
Environnement

Membres en exercice : 19

Présents : 10

Procurations : 0

Votants : 10

Secrétaire de séance :
Gérard LACOMBE

CONVOCAION EN DATE DU :
5 Décembre 2025

AFFICHAGE EN DATE DU :
5 Décembre 2025

ACTE RENDU EXECUTOIRE
APRES DEPÔT EN SOUS
PREFECTURE LE :

ET PUBLIE OU NOTIFIE LE :

N° : 2025_31

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL Syndicat Mixte du Delta de l'Aude



Séance du Comité syndical du 16 Décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le seize décembre, l'assemblée régulièrement convoquée au 51 chemin de Saint Crescent 11100 NARBONNE, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Xavier BELART, Président.

Présents :

La Communauté d'Agglomération du « Grand Narbonne » :

Monsieur Xavier BELART, Président, membre du Bureau, titulaire

Monsieur Gérard LACOMBE, membre du Bureau, titulaire

Madame Sophie PONS-PELOFY, titulaire

Monsieur Jean-Louis RIO, Vice-Président, membre du Bureau, titulaire

La Communauté de Communes « La Domitienne » :

Monsieur Alain CARALP, Vice-Président, membre du Bureau, titulaire

La Communauté de Communes « Sud-Hérault » :

Monsieur Pierre POLARD, Vice-Président, membre du Bureau, titulaire

Monsieur Olivier HENRY, titulaire

Absents suppléés :

La Communauté d'Agglomération du « Grand Narbonne » :

Monsieur Michel JAMMES, membre du bureau titulaire représenté par Monsieur Guy CLERGUE

Monsieur Jean-Marc JANSANA, membre du Bureau, titulaire, représenté par Monsieur Eric RENVOISE, suppléant

Madame Alexia LENOIR, membre du Bureau, titulaire, représentée par Monsieur Claude LEBESSOU, suppléant.

Objet : Mise à jour du montant des dépenses de Noël pour le personnel

Monsieur le Président propose d'augmenter les dépenses de fin d'année pour le personnel du SMDA. Les dépenses sur 2024 sont de 80 € par agent dont 60 € en chèques cadeau et un cadeau d'un montant de 20 € (vin ou chocolats). Il propose d'augmenter le montant du cadeau à savoir 40 €.

Oùï l'exposé de Monsieur le Président, les membres du Comité syndical se prononcent :

POUR :	5 185.44 voix
CONTRE :	00.00 voix
ABSENCES :	00.00 voix

LE COMITE SYNDICAL**A L'UNANIMITE**

- APPROUVE l'augmentation des dépenses de fin d'année pour le personnel (60€+40€)
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous documents relatifs et entreprendre toute démarche nécessaire à cette décision.

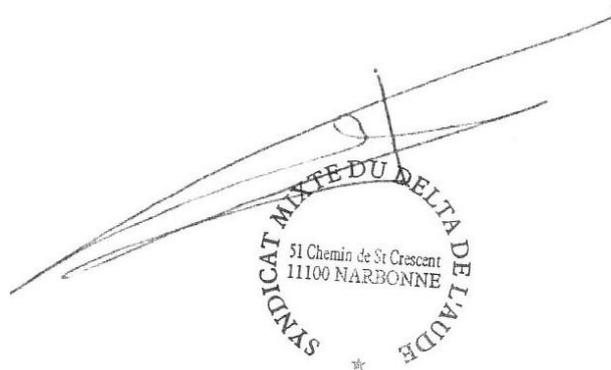
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre ont signé les membres présents.

La convocation du Comité Syndical et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

A Narbonne, le 16 Décembre 2025

**Le Président,
Xavier BELART**



SYNDICAT MIXTE DU DELTA DE L'AUDE
51 Chemin de St Crescent
11100 NARBONNE